



## ANNEXE 9

### **ATELIERS RÉSEAUX PROFESSIONNALISATION, CONSEIL SECTORIEL, COMMUNICATION**

#### PARTIE 1 : DÉBATS DU MERCREDI MATIN

##### MERCREDI 09 JANVIER MATIN

CR RÉALISÉ PAR V PILLAT

#### **ATELIER : RELATIONS AU CONSEIL SECTORIEL, CONSTRUCTION DU RÉSEAU STAPS**

COMMENT METTRE EN PLACE LE CONSEIL SECTORIEL ET SE RÉPARTIR LES RÔLES AVEC MISE EN PLACE DE CORRESPONDANTS PILOTES PAR THÉMATIQUE (EX : RELATIONS À L'ANIMATION ; RELATIONS AU SPORT (ET ICI LE SPORT PRO, LE SPORT DÉLÉGATAIRE, LE SPORT AFFINITAIRE; RELATION INDUSTRIE ET PARC DE LOISIRS ; RELATION MÉDICO SOCIAL, ETC.) C'EST EN MÊME TEMPS UNE FAÇON DE CONSTRUIRE LE RÉSEAU NATIONAL

- RÉSEAU INTER STAPS ET MISE EN PLACE CONSEIL SECTORIEL
  - COMMENT PENSER LA MISE EN PLACE DU CONSEIL SECTORIEL, LE RÉSEAU STAPS ET LA CORRESPONDANCE (OU NON) AVEC LES DIFFÉRENTS CHAMPS DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE ET SPORTIVE (SECTEUR SPORT; SECTEUR ANIMATION; SECTEUR MÉDICO-SOCIAL; INDUSTRIE ET ARTICLE DE SPORT, ...).
  - COMMENT PENSER LA RELATION ENTRE LE LOCAL ET LE NATIONAL
  - COMMENT ANIMER CE RÉSEAU
- 

**Participation à l'atelier : STAPS de Chambéry, Nantes, Valenciennes, Le Mans, Bobigny, Créteil, Besançon, Cergy, Calais, Strasbourg, Evry, La Réunion, Rouen**

**Participation représentant de l'ANESTAPS**

**Animateurs : V. PILLAT – S. KADRI – Y. VANPOULLE**

---

#### Présentation des échanges :

**Introduction** : présentation d'un réseau universitaire qui fonctionne : le Réseau Universitaire de la Forme regroupant les UFR proposant le DEUST Métiers de la Forme (Créteil, Lyon, Rennes, Strasbourg, Toulouse, anciennement Nouméa et nouvellement Poitiers).



Cette constitution en Réseau a permis :

- **Lancer une enquête nationale** pour créer le référentiel des activités (2 questionnaires créés : un vers les employeurs de club de remise en forme, l'autre vers les salariés = recueil d'informations sur ce qu'un professionnel travaillant dans la remise en forme doit savoir faire, quels types d'entreprises, quelle organisation du travail). Cette enquête a permis d'élaborer un référentiel d'activités, à partir duquel a pu être élaboré un référentiel de certification et de formation).
- **Echange d'informations et d'expériences** qui a permis de s'entendre collectivement sur les **compétences attendues** et rédiger des fiches UE (plan détaillé, objectifs professionnels, épreuves d'évaluation).
- **Soutenir et accompagner la création du DEUST Métiers de la Forme** dans une nouvelle UFR ou département STAPS.
- **Soutenir le renouvellement de l'accréditation, l'ouverture à l'apprentissage, certification européenne.**
- **Etre visible au niveau national** (pour les ministères Education Nationale, Jeunesse et Sport, Branche professionnelle du Sport et professionnels de la remise en forme)
- **Mutualiser des moyens et des expériences** : participation à un salon professionnel, insertions publicitaires dans des revues spécialisées, création d'affiches et de plaquettes, partage de ressources pédagogiques, partage de réseaux professionnels, mise en place et outils pour les stages, les budgets, ... .

**Tour de table** : dresser un état des lieux de ce qui est fait concernant la professionnalisation (réseaux développés, référents professionnalisation, moyens ...).

Ce que montre le tour de table :

- Les UFR et départements STAPS n'ont pas le même degré de développement concernant la professionnalisation (au sens : insertion pro des étudiants, développement de la Formation Continue et de l'Alternance, développement des réseaux professionnels)
- Les UFR et départements STAPS n'ont pas les mêmes moyens consacrés à la professionnalisation (présence d'un référent, présence de professionnels associés à toutes les étapes, assistance administrative notamment sur l'ingénierie de formation FC et apprentissage)
- Dans bon nombre de cas, c'est le directeur (ou le directeur adjoint) ou le responsable pédagogique qui cumule la fonction de référent professionnalisation avec ses missions d'enseignant
- Dans bon nombre de cas, ce sont les enseignants d'APSA qui mettent à disposition et développent leur réseau (signature de convention avec des structures sportives locales ou ligues, ou conventions cadre C3D avec les fédérations)
- 2 ou 3 expériences de collaboration avec les CREPS ou DRJS ou Profession Sports et/ou d'organisation d'une formation à l'échelle d'un territoire
- 3 UFR ont réussi à créer une « cellule » professionnalisation : aide à l'insertion professionnelle ou recherche de contrats en alternance, relation partenaires institutionnels et/ou professionnels, soutien administratif, postes d'enseignants contractuels (ex PAST).



**La volonté d'avancer vers la professionnalisation est bien présente, mais freinée par un manque de moyens (souvent humains). L'approche par blocs de compétences et la volonté de développement et d'harmonisation de l'offre de formation sur un territoire apparaît dans la politique menée par les Universités.**

S. KADRI va refaire un appel à l'ensemble des STAPS pour l'identification de référents Professionnalisation. La mobilisation devrait être plus importante, les directeurs ayant plus d'informations pour comprendre les intérêts et enjeux.

Il reste à créer et organiser la mise en réseaux STAPS et leur articulation avec le Conseil sectoriel, lui-même devant être réactivé grâce à une structuration permettant un dialogue national avec les branches professionnelles impliquées dans les formations STAPS (formation tout au long de la vie, identification des besoins en emploi et en compétences, soutien financier, ...), co-construire les formations et mieux les faire connaître, améliorer la professionnalisation des étudiants.

### Présentation de Y. VANPOULLE

Rappel de l'historique de la mise en place du Conseil Sectoriel, de ses missions et présente les travaux de la C3D concernant notamment l'identification des différents secteurs économiques où s'insèrent les diplômé-es STAPS.

Une discussion débute sur le périmètre des différents secteurs et la structuration du Conseil sectoriel, avec de nombreuses questions ou idées (faut-il 1 ou plusieurs conseils sectoriels, création de commissions, faut-il investir tous les champs ou mettre des priorités, création d'un organe politique au sein de la C3D « Comité Technique » qui fait des propositions au CA de la C3D et qui met en œuvre, profiter des séminaires C3D pour réunir et les commissions, représentativité des référents siégeant dans les commissions, comment gérer les emplois à l'intersection des différents secteurs économiques, ...).

La discussion se poursuit le mercredi après-midi pour finaliser des propositions qui seront présentées en séance plénière de la C3D.



## Partie 2 : débats du Mercredi 9 Janvier

CR réalisé par S Bellard.

### Les questions abordées

#### 1- Comment se structurer au local ou au national ?

Les référents professionnalisation

#### 2- Comment structurer le conseil sectoriel ?

Les branches ? sport (fédés affinitaires et délégataires), animation, médico-social, tourisme, commerce

Comment sectoriser ? Branches, filières, métiers

Sport et activité physique : sport pro / sport affinitaire / sport délégataire

Education

Animation (éducation populaire, centres de loisirs, privé commerciale ex. France Active = syndicat des APPN et des métiers de la forme)

Santé, médico-social, hôpitaux

Industrie et articles de sport (intervention auprès des travailleurs et des entreprises / conception de matériel / Distribution ex. Union Sport et Cycle / Organisation de services)

Tourisme (camping, thermalisme, raids nature, etc)

#### 3- Les points d'accord

Comité technique national professionnalisation permettant d'éclairer le CA de la C3D pour fixer une stratégie

Un conseil sectoriel avec des sous-commissions ou 4 conseils sectoriels ? le débat n'est pas tranché.

Indispensable que les membres du ou des conseils sectoriels soient mandatés par le CA

Sollicitation de référents dans les UFR pour alimenter ces 4 thématiques

Reprise des 6 axes thématiques de janvier 2016 pour en faire 4

### Axe 1 : Animation et éducation par le sport (éducatif)

- Formations et départements (en discussion):
  - Deug, deust AGAPSC, Certaines licences pro AGOAPS, Deust inadaptation sociale, les licences médiation par le sport, licence EM, licence APAS
- Secteurs économiques (à valider et à compléter) :
  - branche sport et branche animation. Economie sociale et solidaire ; fédérations affinitaires, fédérations éducation populaire, fonction publiques territoriale etc.
- Philippe Nicolino et Ysabelle Humbert Lyon



## Axe 2 : Activités physiques et santé

- - thème de travail:
  - Activités physiques et santé pour publics à besoins spécifiques et/ou en situation de handicap ; plus séniors
  - Thermalisme
- Formations concernées et départements (en discussion) :
  - APAS, (EM), Lic APAS, deust déficience intellectuelle trouble psychique, deust gestion des aps et de loisir pour les publics séniors, lic pro santé option vieillissement et APAS
- Secteur économique (à valider et à compléter):
  - branche santé médico social : La branche professionnelle sanitaire, sociale et médico-sociale, privée à but non lucratif ; La branche professionnelle des établissements privés sanitaires, sociaux et médico-sociaux à statut commercial ; la Fonction publique hospitalière ; fonction publique territoriale
- Claire Perrin Lyon ; Christine Pépin Nancy ; Claire Tourny Rouen ; Abdel Rahmani Le Mans ; Mathieu Vergnault et Aude Marie Foucault Bobigny

## Axe 3 : Sport et performance (Sportif)

- Thème:
  - Sports, entraînement, préparation physique et mentale en direction des publics enfant, jeunes et jeunes adultes optique performance :
- Formations concernées et départements (en discussion) :
  - lic entraînement, DU, lic agoaps. Master eops ?
- Secteur économique concerné ( à valider et à compléter):
  - branche sport. Fédérations délégataires et multisports. Economie sociale et solidaire sans doute à distinguer du sport professionnel. Fonction publique territoriale
- Stéphane Bellard Nantes, Lionel Crognier Dijon

## Axe 4 : Équipements, articles et services sportifs à but lucratif (Gestion, production, distribution)

- Thème:
  - Commerce et commercialisation- événementiel ; tourisme
  - Industrie articles de sport, Ergonomie des matériels et des matériaux
  - Forme- coaching- entretien physique
- Formations concernées et départements (en discussion) :
  - Lic management, lic pro tourisme et loisir sportif, deust animation et commercialisation de services sportifs, DU
  - Ergonomie du sport
  - deust et les licence pro métiers de la forme, la licence entraînement avec la spécialité musculation-fitness et la licence AGOAPS avec la même spécialité, master ?



- DU gestion des organisations sportives, deust agapsc parcours Agent de Développement de Clubs Sportifs, lic pro gestion et développement des services et de loisirs, licence management, master management.
- Secteur économique concerné (à valider et à compléter) :
  - Secteur marchand et FIFAS. Union sport et cycle. SporSora
  - Société Savante de Management du Sport.
- Guillaume Penel Lille ; Damien Dury Strasbourg ; Jérôme Gauchard Nancy ; Eric Carlier Marseille ; Bénédicte Vignal Lyon ; Olivier Bessy Pau



### Partie 3

## **Synthèse groupe professionnalisation : propositions et implications**

Le groupe a d'abord fait un tour de table de présentation et de mise en perspective, il a ensuite longuement débattu sur la manière dont pouvait être pensé et organisé le futur conseil sectoriel et la mise en réseau en stals et ceci à partir des présentations de Yannick Vanpouille portant sur

- Le fonctionnement précédent du conseil sectoriel,
- La structuration des branches en relation avec les secteurs économiques et la structuration des formations staps
- Les travaux du séminaire C3D de Novembre 2015 à Lyon
- Les secteurs de professionnalisation investis par les stals.

#### I- Un conseil sectoriel pourquoi faire ?

- Coordination et amélioration de la relation emploi-formation pour les formations universitaires
- Réponse aux attentes et demandes des professionnels
- Adaptation de nos formations aux besoins et évolutions des emplois
- Facilitation de Reconnaissance des formation et facilitation des financements des publics FC et de l'alternance, notamment de l'apprentissage.

#### II- Conseil sectoriel. Logique de fonctionnement et d'organisation

- Organisé par rapport à des secteurs économiques, à la structuration en branche et aux futurs pôles de compétence

Cependant, la réorganisation des branches et la désignation des OPCO n'étant pas encore faite, il y a lieu de rester prudent et d'en tenir compte pour la construction du conseil sectoriel.

- Piloté, Coordonné par l'université avec les partenaires. C'est bien l'université qui garde la main sur le conseil sectoriel, même s'il sera nécessairement paritaire.
- Ne peut-être une correspondance de l'organisation de nos formations, départements, labos : ceci signifie qu'il ne peut être organisé en fonction de la logique universitaire de formation qui n'est pas lisible pour nos partenaires et ne correspond pas nécessairement à des logiques secteurs et métiers.

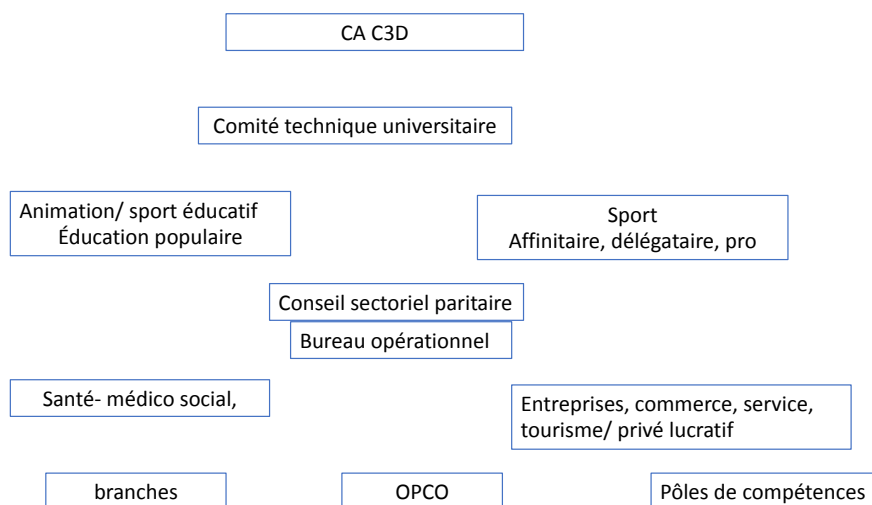


- Doit permettre la Transversalité et la possibilité de fonctionnement thématique. Ce qui signifie que certaines thématiques sont transversales aux STAPS et concernent aussi plusieurs secteurs économiques et plusieurs branches. Par exemple, la prévention santé par les APS concerne aussi bien la branche sport, que la branche animation que le secteur de l'industrie.

C'est pourquoi au regard des débats du groupe de travail portant sur un seul conseil avec des commissions de travail ou bien sur plusieurs conseils indépendants, le choix présenté est celui d'un conseil sectoriel de synthèse, d'orientation et d'organisation du travail se réunissant 1 à 2 fois par an et de commissions de travail par secteur à logique économique.

La difficulté est alors de penser ces secteurs au regard du fait qu'actuellement des tensions internes existent dans ceux-ci et que des recompositions et des jeux d'acteurs sont en train de se faire, avant arbitrage de l'état.

### III- Schéma Structures à mettre en place



Le conseil sectoriel sera paritaire -professionnels et universitaires- et comprendra à minima un représentant des usagers (étudiants ; Anestaps ?) et des anciens étudiants. Il devra intégrer des représentants des employeurs que sont les collectivités territoriales. Au niveau des professionnels il regroupera des syndicats d'employeurs et des syndicats d'employés.





Il comprendra un bureau opérationnel réduit avec le VP professionnalisation de la C3D plus une personne chargée d'animer le conseil (actuellement esska consultant) et des correspondants secteurs (4 environs). Il sera chargé de préparer les réunions des conseils.

Il se structurera en fonctions des commissions sectorielles définies, commissions évolutives en fonction de la structuration future des branches et secteurs économiques. Les commissions correspondent à des secteurs structurés présentant des communautés d'intérêts, de culture et de fonctionnement.

La commission sport est pensée en relation avec la branche actuelle sport qui regroupe le sport délégataire, le sport affinitaire et le sport pro. Le cosmos en est par exemple le syndicat employeur principal. C'est dans le cadre de cette commission que sont à organiser les conventionnements avec les fédérations par exemple, mais aussi les réflexions sur les passerelles notamment les CQP.

La commission animation est pensée par rapport à la branche actuelle de l'animation et à l'économie sociale et solidaire (historiquement éducation populaire) dans une logique de sport comme moyen éducatif. Le CNEA (conseil national des employeurs d'avenir) en est le principal syndicat des employeurs.

On voit bien cependant que cela peut poser problème, dans la mesure notamment où les fédérations sportives affinitaires multisport peuvent se reconnaître dans ce secteur, tout comme d'ailleurs une partie des fédérations délégataires.

La commission santé et médico-social est structurée par rapport aux partenaires de la santé (La branche professionnelle sanitaire, sociale et médico-sociale, privée à but non lucratif ; La branche professionnelle des établissements privés sanitaires, sociaux et médico-sociaux à statut commercial ; la Fonction publique hospitalière etc.). Le thermalisme peut aussi être partie prenante de cette commission.

La commission « entreprises, commerces et services » est proposée en cohérence avec l'union sport et cycles, mais aussi dans la logique de regrouper le secteur privé lucratif. Le tourisme a été rattaché à cette commission, ce qui peut poser problème dans la mesure où actuellement il existe une branche du tourisme social et familial dont les employeurs sont au CNEA et dans la mesure où France active qui regroupe le fitness et l'outdoor serait plutôt à la branche sport, tout en étant au CNEA.

Pour plus d'opérationnalisation, les commissions secteurs devraient comprendre environ 6 représentants des STAPS avec un responsable- correspondant secteur chargé d'animer sa commission, de structurer le travail et d'en faire des CR.



La commission sport dominante pourrait avoir 8 représentants des universitaires.

3 personnes enseignants par commission et 4 du sport seraient au comité technique et en même temps au conseil sectoriel.

Le comité technique comprendrait donc 13 collègues plus le VP professionnalisation de la C3D, soit 14 membres. Il serait animé dans un 1<sup>er</sup> temps par Esska consultant avec comme objectif de le rendre opérationnel et pérenne d'ici 2 ans.

Le conseil sectoriel pourrait comprendre une trentaine de membres (14 universitaires, 14 partenaires pro dont les CT, 2 représentants des étudiants)

Le comité technique universitaire a une mission de propositions stratégiques et fonctionnelles en direction du CA de la C3D, instance de validation universitaire, et en direction du conseil sectoriel qui a une fonction de validation du côté des partenaires sociaux. Il travaille au regard des textes qui doivent sortir et vont régir les conseils sectoriels et au regard des institutions concernées (ministère du supérieur, de l'éducation nationale, des sports et de la cohésion sociale, du travail, de la santé etc.) et des groupes ou commissions officielles existantes (CPC sport et animation, comité de coordination et concertation sport, mais aussi les autres conseils sectoriels).

Chaque commission devra s'appuyer sur un réseau d'acteurs locaux des UFR qu'il reste à construire. Il y a ainsi 4 réseaux à construire.

Il semblerait pertinent que les CPF local adoptent un même type de structuration.

#### **En résumé : Structuration interne staps**

- 3 collègues par commission du conseil, 4 sur sport ?
- 14 membres stals : 13 précédents + VP professionnalisation C3D
- Ces 14 membres constituent le comité technique.
- Collègues validés par le CA
- Dans chaque commission : composition en fonction des réalités des partenariats et des représentations
- Environ 6 collègues
- Plus réseaux thématiques à construire

#### **IV- Mise en place**

Le plus pertinent serait de mettre en place d'abord les commissions du conseil afin que les participants y trouvent rapidement du sens et de l'opérationnalisation, avant d'envisager ensuite leurs



regroupements dans une réunion de synthèse constitutive du conseil lui-même. Cela permettrait aussi d'éviter l'écueil rencontré lors de la mise en place du 1er conseil à savoir des problématiques qui sont celle d'une seule branche qui ne souhaite pas s'élargir aux autres et qui pense le conseil comme étant un conseil de branche.

Il y a lieu aussi de constituer les réseaux et les correspondants nationaux siégeant au comité technique. Cette mise en réseau pourrait et devrait s'appuyer sur des réseaux existant (SFP APA par ex) et sur des sociétés savantes où pourrait se faire l'information (AFAPA ; société savante de management du sport...)

Pour ce faire un appel a déjà été lancé aux directeurs par esska consultant qu'il est nécessaire de compléter. Un courrier sera donc adressé aux directeurs de staps en ce sens par esska consultant et le VP professionnalisation.

Une échéance de validation par le CA du 13 Mars de ces correspondants pourrait être envisagée.



## Partie 4

### Groupe Remue-méninges

Le groupe avait pour thème de travail de « *Recenser, capitaliser et organiser un suivi des bonnes pratiques et d'outils en terme de communication* ».

Le faire-savoir étant devenu un véritable outil de communication auquel les certificateurs privés ne manquent pas de recourir, il s'agissait pour le groupe de faire émerger des propositions pour :

1. Définir une stratégie de communication
2. Organiser la communication/publicité : moyens / ressources / ...

La réflexion a été conduite à partir des préconisations suivantes :

- **Fonctions** : politique, Institutionnelle, PARTENARIALE, RECRUTEMENT
- DISCOURS POLITIQUE NATIONAL CD3 STAPS : FONCTION POLITIQUE MAJEURE
- Problématiques globales mais aussi spécifiques (petites et grandes structures)
- **STRUCTURER ET DISCIPLINER NOTRE COMMUNICATION (C3D ET COMPOSANTES)**
- ETABLIR DES PRIORITES (Charte)
- DEVELOPPER LES RESEAUX, les mutualisations
- Forme de communication DESCENDANTE ET ASCENDANTE

La synthèse des réflexions est présentée dans la diapositive ci-dessous.

#### Brain Storming : Quelle communication pour nos formations ?

##### Cibles

- Etudiants
- Entreprises (via la TA)
- Collectivités territoriales (Région, Communauté commune)
- Etudiants en médecine (acculturation sport sur ordo)
- Partenaires (clusters, CCI, ARS, CDOS, CROS)
- Interne (TV, CROUS, ...)

##### Ressources/Moyens (com int/ext)

- Site Web (en lien FB, Twitter, linkedin)
- Vidéo, MOOC, montages video, Quizz
- Enquête insertion, Relation avec le SCUIO
- Evènements de valorisation des formations (LLU, salons, JPO, J Immersion, forum des métiers du sports avec partenaires (CREPS, Fede, incubateurs, simulations création d'entreprise), cérémonie remise diplomes (Conseil de perf), conférences-débat)
- Etudiants comme vecteurs de transmission de l'information (étudiants ambassadeurs)
- Plateforme de conseil (en lien avec la mise en APS)
- Service com de l'Université
- Les enseignants
- Les anciens étudiants employeurs et anciens illustres
- Reconquête de la proximité/ dimension politique important
- Stage des étudiants
- Personnel spécialisé (chargé de com)
- C3D – com politique

##### Quelle information ?

- Présentation UFRSTAPS
- Présentation des diplomes
- Valorisation des étudiants, des SHN
- Insertion professionnelle et nature des emplois
- Pack de présentation vers les entreprises
- Conseil Sport sur ordonnance
- Parcours de formation
- Contribution au développement des territoires (équivalent€)

##### Projets

Observation, plateforme métiers du sport